Fonction de police

La Police Aéronautique (LPA) est active dans les six aéroports Schengen de notre pays :

- Brussels Airport
- Brussels South Charleroi Airport
- Liège Airport
- Ostend Bruges Airport
- Antwerp Airport
- International Airport Kortrijk-Wevelgem

La LPA assure les tâches de police de base aux aéroports Schengen : l'accueil, le travail de proximité, la gestion des plaintes et des dépositions, la constatation de délits et d'accidents de la circulation, l'assistance aux victimes et le maintien de l'ordre public.

Par ailleurs, la LPA veille à éviter, gérer et solutionner les problèmes liés à la sécurité en vue de protéger, aider et porter assistance aux personnes qui travaillent ou passent aux aéroports.

La LPA est également garante du déroulement harmonieux de la vie au sein des aéroports et adapte son fonctionnement aux développements internationaux.

Surveillance et contrôle frontière

La Police Aéronautique exerce le contrôle aux frontières extérieures et assure la surveillance frontalière sous toutes ses facettes.

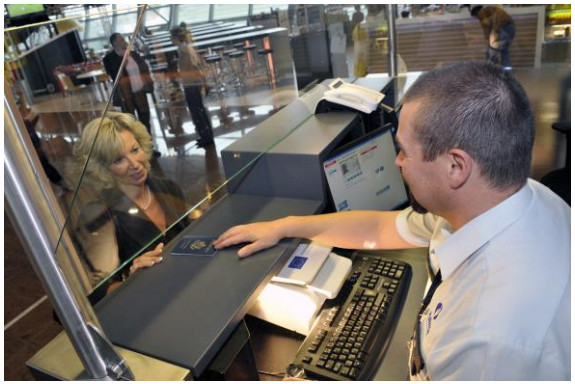

Afin de permettre le flux croissant de voyageurs, la LPA a automatisé le processus de contrôle frontière au moyen des E-gates. Ce processus est supervisé par les contrôleurs frontaliers qui interviennent lors de HITS positifs et détectent également tout comportement déviant de la part des voyageurs.

La LPA lutte contre la criminalité frontalière comme le trafic et la traite des êtres humains.

Eloignements

La Police Aéronautique lutte contre l'immigration illégale et accueille les demandeurs d'asile.

La LPA se charge des éloignements forcés de personnes, en assurant cette tâche de manière humaine et professionnelle, tout en faisant usage des moyens de contrainte de manière réfléchie et dans le respect des libertés et des droits individuels.

Un service de police spécialisé

La Police Aéronautique fournit son appui et son expertise à différentes composantes de la police intégrée, comme par exemple dans le cadre de documents de voyage faux et falsifiés.

Un service correct et une bonne collaboration avec ses autorités, ses partenaires internes et externes, et surtout avec le citoyen, se retrouve au centre des préoccupations de la LPA qui s'investit durablement dans une fonction de police d'excellence au sein des aéroports belges.

General Aviation

Outre les six aéroports Schengen reconnus, la Belgique compte également 45 aérodromes plus petits (militaires et civils) ainsi qu'une soixantaine d'héliports actifs dans le domaine de la petite aviation.

La Police Aéronautique assure le suivi, le contrôle et la cartographie des vols extra-Schengen qui atterrissent aux postes de passage frontaliers prévus.

La LPA contrôle également la petite aviation en matière d'activités criminelles comme le trafic d'œuvres d'art, le trafic d'êtres humains, …

La LPA fournit aussi un appui et une expertise dans le cadre d'accidents aéronautiques.

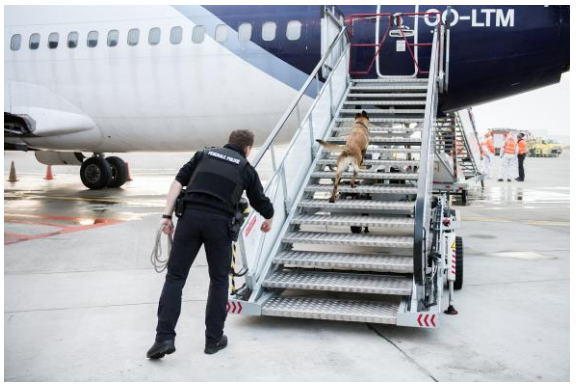

Sélection et formation

Après avoir terminé votre formation de base, vous pourrez concourir pour un emploi vacant au sein de la Police Aéronautique par le biais de la mobilité. Vous aurez alors la possibilité de suivre une formation fonctionnelle pour cette fonction spécialisée en vue d'affiner votre expertise. Les différentes formations fonctionnelles proposées sont : police aéronautique, contrôle frontière, accompagnateur éloignements.

La Police Aéronautique recherche…

La Police Aéronautique attend de ses collaborateurs qu'ils respectent ses valeurs que sont le professionnalisme, l'intégrité, l'orientation client, la transparence et le respect.

La LPA prône une attitude axée vers la recherche de solutions et orientée vers le client.

La LPA vise également la qualité dans l'exécution de chaque tâche.

Une importance doit également être accordée aux principes de base suivant : humanité, diversité, efficacité, efficience et sécurité.

Par conséquent, la LPA attend de ses collaborateurs qu'ils octroient à la communauté aéronautique une fonction de police avec une ouverture d'esprit et la flexibilité nécessaire.

The safest way to cross the border

Sortez de votre ancrage local et faites connaissance avec notre monde dans toute sa diversité. Ne passez pas par l'aéroport uniquement pour partir en vacances, faites-en votre lieu de travail ! Un avant-goût ? Rendez-vous sur :
https://www.youtube.com/watch?v=tuDefwneU08

La Police Aéronautique vous propose

- Un mélange unique et attractif du travail policier et du monde fascinant qu'est l'aviation
- Une fonction spécialisée dans un environnement national et international
- De participer à des projets de coopération internationale (FRONTEX, AIRPOL,…)
- Une infrastructure et des conditions de travail en constante amélioration
- La possibilité de vous spécialiser dans les documents faux et falsifiés, les phénomènes, les éloignements, …
- Un travail en partenariat avec d'autres composantes de la police intégrée, des services publics et des services de sécurité
- La possibilité de suivre des cours de langues utiles
- L'allocation de bilinguisme (100% pour l'autre langue nationale pour les collaborateurs policiers opérationnels)

Intéressé(e) ?

www.policefédérale.be

La Police Aéronautique

Entité de la Police Fédérale

Police Fédérale